

DELIBERATION 035/2024

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le 24/12/2024

ID : 060-216003830-20241217-DELIB035_2024-DE



DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

Date de convocation :
10/12/2024

Date de l'affichage :
10/12/2024

En exercice : 12
Présent(s) : 8
Absent(s) : 4
Pouvoir(s) : 3

Objet :

Approbation du procès-verbal de l'ouverture des plis « Réhabilitation de la mairie - Phase 1 – Etude Maîtrise d'œuvre — Gros-œuvre Maçonnerie - Couverture – Charpente » L'ouverture des plis du 22 novembre 2024
- COMMUNE -

Mairie de Marseille en Beauvaisis

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMUNE

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le dix-sept du mois de décembre

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Françoise LEMARCHAND, Cynthia COTELLE, Martine LANGLOIS et Messieurs René THIEBAUT, Gérald LAQUERRIERE, Jean-Yves DECOCK, et Antonio PREVOST.

Absents : Mesdames Aurélie LEVÉQUE, Servane CARON, Messieurs Francis DELABY et Thibaut HULLAERT.

Pouvoir : Madame Aurélie LEVÉQUE donne pouvoir à Monsieur Jean-Yves DECOCK, Madame Servane CARON donne pouvoir à Madame Françoise LEMARCHAND et Monsieur Francis DELABY donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Yves DECOCK

Madame le Maire présente les entreprises retenues après l'ouverture des plis du 22/11/2024 concernant l'opération « Réhabilitation de la mairie Phase 1 - Etude Maîtrise d'œuvre - Gros-œuvre Maçonnerie - Couverture – Charpente » :

- **Lot n°1 Charpente**: SARL Menuiserie NANTIER frères 8 rue principale - 60220 BOUVRESSE
= 82 979,00 € HT
- **Lot n°2 Couverture** : Entreprise DELAFORGE 2 Rue d'En Bas - 60210 SOMMEREUX
= 163 058,46 € HT
- **Lot n°3 Gros-œuvre Maçonnerie** : SARL JOLY 74 rue de Neufchâtel - 76440 FORGES LES EAUX
= 50 400,00 € HT

Après pris connaissance de l'ensemble du PV de notification d'ouverture des plis, le conseil municipal approuve le procès-verbal de l'ouverture des plis à l'unanimité.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le secrétaire de séance,
Jean-Yves DECOCK

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS,
Le 17/12/2024

Le Maire,
Isabelle DUBUT

